

Québec ou Canada : la réponse de l'Outaouais

Anne Gilbert et Marc Villemaire

Volume 37, numéro 101, 1993

Géopolitique du territoire québécois

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022348ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022348ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Gilbert, A. & Villemaire, M. (1993). Québec ou Canada : la réponse de l'Outaouais. *Cahiers de géographie du Québec*, 37(101), 339–350.
<https://doi.org/10.7202/022348ar>

Québec ou Canada: la réponse de l'Outaouais

Anne Gilbert et Marc Villemaire

Département de géographie

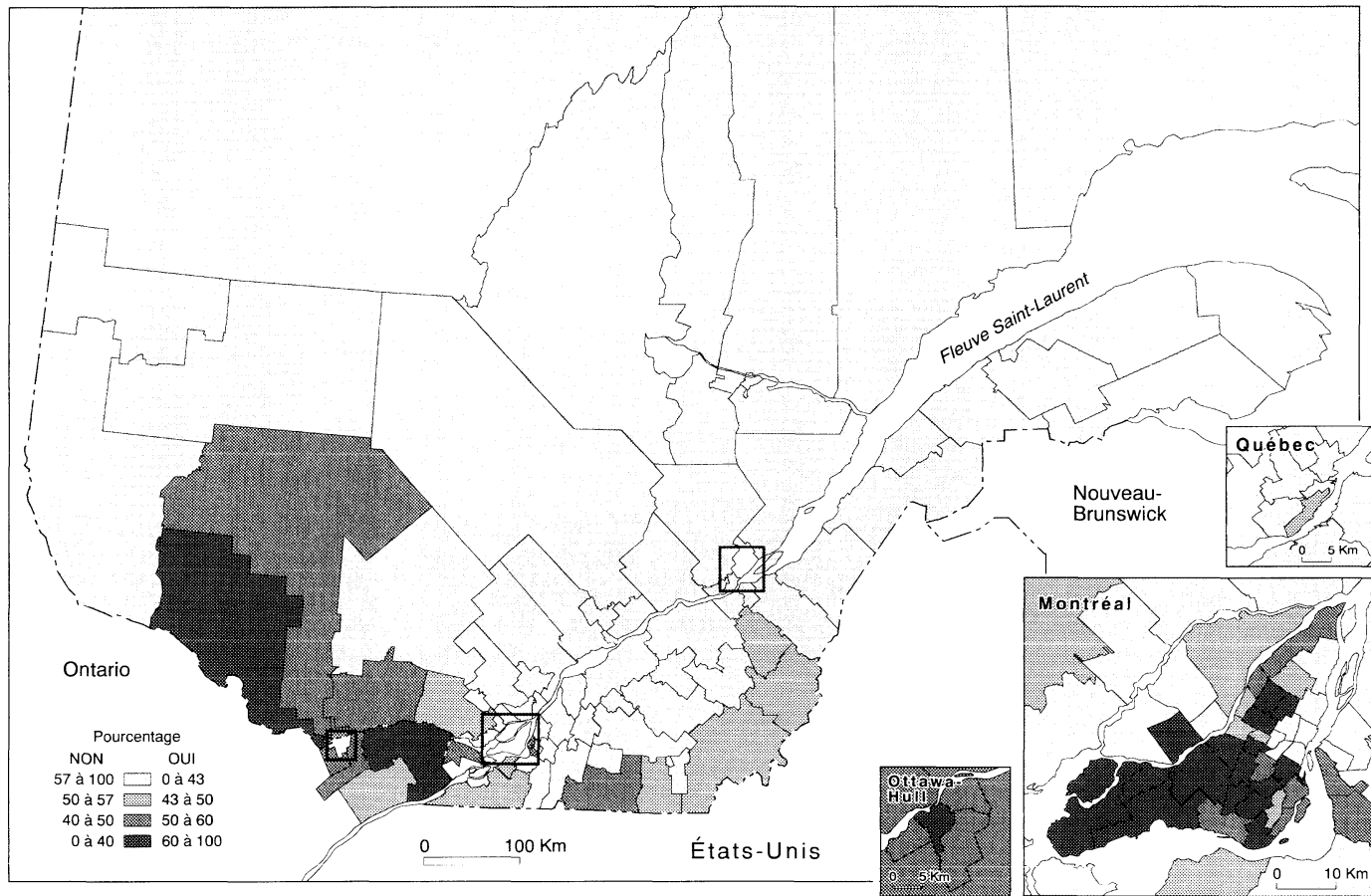
Université d'Ottawa

Ottawa (Ontario), K1N 6N5

L'Outaouais a dit oui aux récentes offres fédérales de renouvellement de la constitution canadienne (figures 1 et 2). Les villes de la Communauté urbaine de l'Outaouais (Aylmer, Hull, Gatineau, Buckingham et Masson) ainsi que les Collines-de-l'Outaouais qui l'encerclent d'est en ouest ont, à l'image d'Ottawa et d'une bonne partie de Montréal, accepté de poursuivre dans la voie du fédéralisme canadien. Le Pontiac, à majorité anglophone, a aussi dit oui au recensement de 1992, comme Bonaventure ou Brome-Missisquoi, qui ont aussi une forte population anglophone. La Vallée-de-la-Gatineau et Papineau, pourtant francophones, en ont fait autant. Le non à la souveraineté-association du Québec l'avait aussi emporté dans tout l'Outaouais au référendum de 1980. Quand le Québec a élu son premier gouvernement péquiste en 1976, deux des cinq circonscriptions de l'Outaouais ont voté libéral. Quand on a redonné le pouvoir à René Lévesque et à son équipe en 1981, l'Outaouais envoyait cette fois cinq députés libéraux à l'Assemblée nationale. En 1984, alors que l'appui majoritaire du Québec portait le parti conservateur de Brian Mulroney au pouvoir au palier fédéral, l'Outaouais n'a appuyé qu'un seul de ses candidats. La région n'a pas participé à sa réélection en 1988, alors que le reste du Québec le reconduisait au pouvoir.

Pourquoi l'Outaouais se démarque-t-il tant du reste du Québec lors des grandes consultations électorales? Pourquoi les villes de l'Outaouais comme ses parties plus rurales restent-elles si fédéralistes? Un certain déterminisme de localisation a été maintes fois évoqué comme facteur premier d'une dynamique politique particulière à l'Outaouais. Nous chercherons dans ces quelques pages à illustrer comment la situation frontalière de la région affecte la nature des interactions qu'elle tisse avec Ottawa, l'Ontario et le Canada et proposerons quelques hypothèses quant à l'impact de ces interactions sur les identités et les choix politiques.

RÉSULTAT DU RÉFÉRENDUM DE 1992 AU QUÉBEC



Source : Energy, Mines and Resources Canada, 1992. *Canada Referendum / Référendum 1992*, Ottawa.

Figure 1

RÉGION ADMINISTRATIVE DE L'OUTAOUAIS (07)

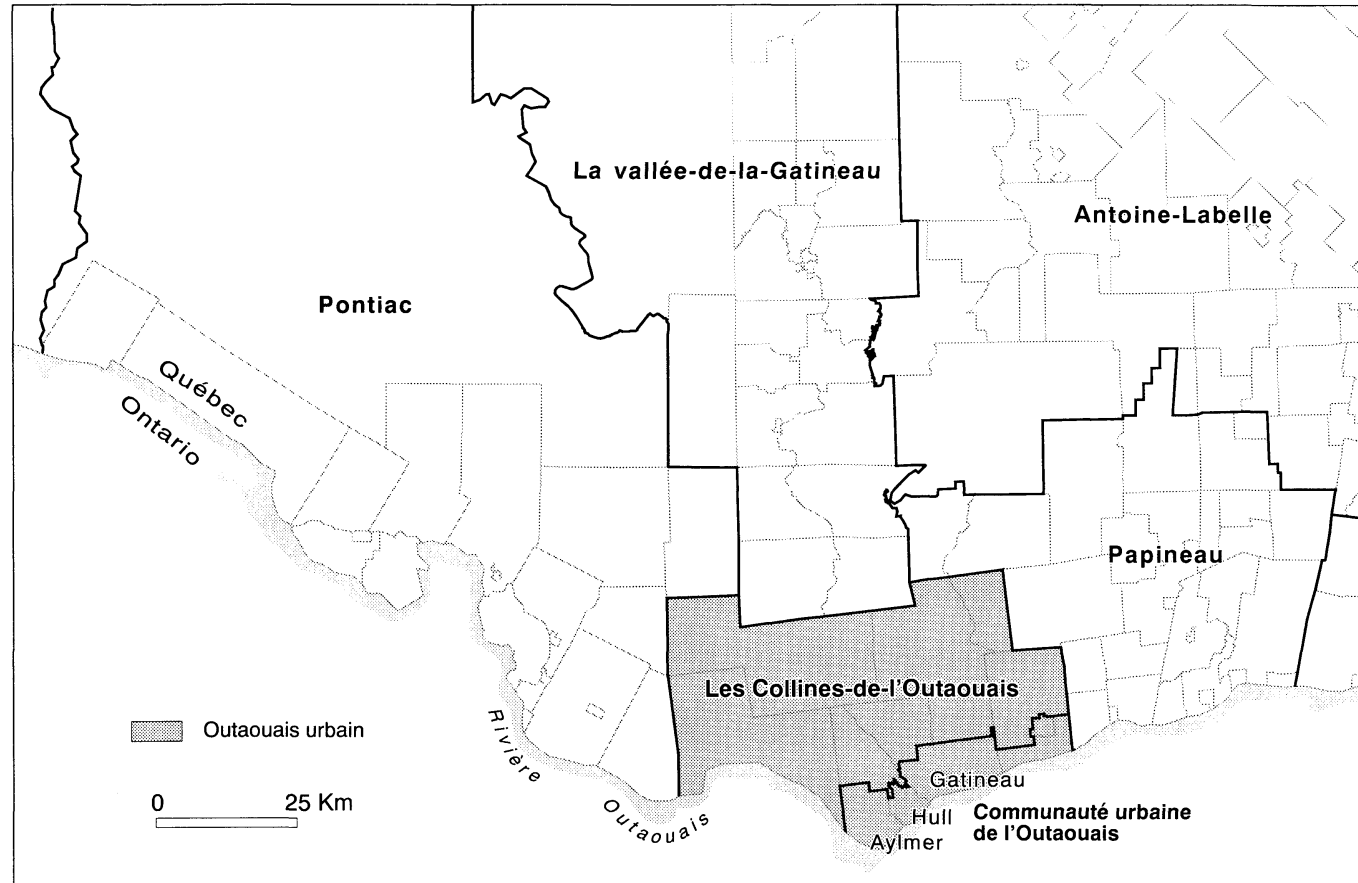


Figure 2

Pour ce faire, nous évoquerons à grands traits les caractères principaux de la vie d'échange dans l'Outaouais. Notre attention portera exclusivement sur l'Outaouais urbain, qui inclut la Communauté urbaine de l'Outaouais et la MRC des Collines-de-l'Outaouais, soit l'ancien territoire de la Communauté régionale de l'Outaouais. Ce territoire compte 81 % de la population de la région en 1991, et il en monopolise la très grande majorité des emplois. Nous nous appuierons sur le recensement du Canada ainsi que sur différentes études récentes sur la démographie et l'économie de l'Outaouais, et en particulier sur le rapport sur l'avenir économique de la région préparé par le Comité Outaouais (1992), qui, rappelons-le, avait été formé par décret par le gouvernement du Québec suite aux conclusions de la Commission Bélanger-Campeau¹.

UNE DÉMOGRAPHIE OUVERTE

UNE POPULATION EN CROISSANCE ET JEUNE

Un premier trait qui mérite d'être souligné à propos des enjeux territoriaux de l'Outaouais en matière constitutionnelle est sans contredit celui du dynamisme de sa population. Ce dynamisme est une caractéristique fondamentale de la région, qui a vu sa population croître à un rythme nettement supérieur à celui de l'ensemble du Québec au cours des derniers 20 ans (tableau 1). Ainsi, avec une augmentation de près de 40 % depuis 1971, la population de l'Outaouais urbain a beaucoup plus augmenté que celle de Québec (24 %) ou de Montréal (11 %) (Comité Outaouais, 1992).

Tableau 1 Taux de croissance de la population. Outaouais urbain et ensemble du Québec (1971 à 1981 et 1981 à 1991)

	1971-1981		1981-1991	
	Outaouais urbain	Ensemble du Québec	Outaouais urbain	Ensemble du Québec
Taux de croissance de la population	17 %	6,8 %	20 %	7,1 %

Source: Canada (1971, 1981, 1991)

Par ailleurs, les données sur la structure d'âge de la population confirment que la région est «jeune»: certes la population de l'Outaouais a connu un certain vieillissement depuis 1971, tout comme l'ensemble de la population québécoise. Toutefois, comme le montre le tableau 2, la structure d'âge de l'Outaouais urbain demeure plus jeune que celle de l'ensemble du Québec, avec 21,5 % de la population dans le groupe des 0-14 ans et 30 % dans celui des 15-34 ans.

Tableau 2 Répartition (en %) de la population par groupe d'âge Outaouais urbain et ensemble du Québec (1971 - 1981 - 1991)

	1971		1981		1991	
	Outaouais urbain	Ensemble du Québec	Outaouais urbain	Ensemble du Québec	Outaouais urbain	Ensemble du Québec
0 - 14 ans	33,5	29,5	24,0	21,5	21,5	16,5
15 - 34 ans	35,0	33,5	40,0	37,5	30,0	31,5
35 - 49 ans	16,5	17,5	18,5	18,0	24,0	23,0
50 - 64 ans	10,0	12,5	11,5	14,5	12,0	14,5
65 ans et +	5,0	7,0	6,0	9,0	7,5	11,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Canada (1971, 1981 et 1991)

Cette forte croissance de la population de l'Outaouais urbain origine en grande partie à l'extérieur du Québec. Ceci aura de toute évidence une influence sur le sentiment d'appartenance des résidents et résidentes à la région, sentiment qu'on sent ici beaucoup plus diffus qu'à Québec, Montréal ou «en région».

DES RACINES HORS DU QUÉBEC

Un examen des lieux de naissance de la population de l'Outaouais urbain rappelle en effet que 23,5 % des résidents et résidentes sont nés dans une autre province — pour la plupart, l'Ontario —, et que 4,5 % de la population de la région est immigrante (tableau 3). C'est donc près de 30 % de la population de la région qui n'est pas d'origine québécoise, alors que pour l'ensemble du Québec la proportion de personnes nées hors province ou dans un autre pays ne dépasse pas les 12,5 %. Si on ajoutait à ce pourcentage celui des résidents et résidentes de l'Outaouais de deuxième ou de troisième génération, qui sont pour une grande majorité d'origine franco-ontarienne, on pourrait raisonnablement postuler qu'au moins la moitié de la population a des liens familiaux avec l'Ontario. Ceci aura bien sûr des effets sur l'espace d'appartenance.

Tableau 3 Résidents (en %) nés dans une province autre que le Québec ou dans un pays autre que le Canada. Outaouais urbain et ensemble du Québec (1971 - 1981 - 1986)

	1971		1981		1986	
	Outaouais urbain	Ensemble du Québec	Outaouais urbain	Ensemble du Québec	Outaouais urbain	Ensemble du Québec
Dans une autre province	21,0	4,5	22,5	3,5	23,5	4,0
Dans un autre pays	3,5	8,0	4,5	8,0	4,5	8,5

Source: Canada (1971, 1981 et 1986)

Vincent Berdoulay et André Langlois (1989) ont montré l'importance de l'Ontario et plus particulièrement d'Ottawa comme foyers de migrations résidentielles vers l'Outaouais entre 1981 et 1986. Leur analyse confirme l'idée selon laquelle l'Outaouais est la région frontalière du Québec qui entretient avec l'espace outre-frontière les échanges démographiques les plus systématiques. Cette ouverture de l'Outaouais ne peut avoir été sans répercussion sur les résultats du référendum de 1992, surtout que plus de 50 % des personnes venant d'une autre province qui ont migré vers l'Outaouais entre 1976 et 1986 ont l'anglais comme langue d'usage (tableau 4).

Tableau 4 Langue d'usage des personnes venant d'une autre province que le Québec ayant choisi l'Outaouais comme lieu de résidence (1976 à 1981 – 1981 à 1986)

	1976 à 1981	1981 à 1986
Français	55,2 %	50,2 %
Anglais	43,3 %	39,9 %
Autres	1,6 %	2,7 %
Réponses multiples	—	7,7 %

Source: Marc Termotte, INRS-Urbanisation

UN PLUS FORT TAUX DE BILINGUISME

Cependant, l'Outaouais urbain est à peine plus anglophone que le reste du Québec. En 1991, seulement 14,5 % des résidents et résidentes de la région ont l'anglais comme langue maternelle, contre 9,5 % pour l'ensemble du Québec (tableau 5). On ne peut donc pas interpréter le oui au référendum de 1992 comme un vote ethnolinguistique, du moins comme on le fait par exemple pour l'ouest de l'île de Montréal: l'Outaouais est aussi français que le Québec dans son ensemble, le français y étant la langue maternelle d'une très grande majorité des résidents et résidentes.

Tableau 5 Langues (en %) — Outaouais urbain et ensemble du Québec (1971 – 1981 – 1991)^a

	Langue maternelle ^{b,c}					
	1971		1981		1991	
	Outaouais urbain	Ensemble du Québec	Outaouais urbain	Ensemble du Québec	Outaouais urbain	Ensemble du Québec
Français	81,5	80,5	82,0	82,5	81,5	82,0
Anglais	16,5	13,0	15,5	11,0	14,5	9,5
Autres	2,0	6,0	3,0	6,5	4,5	8,5
Total	100,0	100,00	100,0	100,00	100,00	100,0

a Pour la langue officielle, les données proviennent du Recensement de 1986.

b La langue maternelle est la première langue apprise.

c Les réponses multiples (approx. 3 % du total) ont été réparties également dans les 3 catégories du tableau.

Connaissance des langues officielles^d

	1971		1981		1986	
	Outaouais urbain	Ensemble du Québec	Outaouais urbain	Ensemble du Québec	Outaouais urbain	Ensemble du Québec
Français	40,5	61,0	35,0	60,0	34,0	50,0
Anglais	12,0	10,5	8,5	6,5	7,2	5,5
Français et anglais	47,5	27,5	56,0	32,0	58,5	34,5
Ni français, ni anglais	0,5	1,0	0,5	1,0	0,5	1,0
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,0

d La langue officielle indique la capacité de soutenir une conversation en français ou en anglais, les langues officielles du Canada.

Sources: Canada (1971, 1981, 1986 et 1991)

Si on compare toutefois le taux de bilinguisme de la population de l'Outaouais à celui de la population québécoise dans son ensemble, on réalise qu'ici l'environnement linguistique est quelque peu différent d'ailleurs. Près de 60 % des résidents et résidentes de l'Outaouais pouvaient s'exprimer dans les deux langues officielles en 1986, alors qu'à peine le tiers des Québécois et Québécoises étaient bilingues. Si le résident de l'Outaouais est francophone, il n'en est pas moins fonctionnellement bilingue, à la faveur d'un milieu de travail où l'anglais est souvent la principale langue d'usage. Sa plus grande ouverture au Canada pourrait ne pas être étrangère à cette capacité de parler anglais et de s'intégrer ainsi à l'espace culturel anglo-saxon.

UNE ÉCONOMIE DÉPENDANTE

UNE RÉGION À INDUSTRIE UNIQUE

L'économie de l'Outaouais urbain est dominée par le gouvernement fédéral qui est en est le moteur quasi exclusif. Près du quart de la main d'oeuvre s'y retrouvait dans la fonction publique en 1990, sans compter tous les emplois indirects que la présence du gouvernement fédéral suscite dans la région (Comité Outaouais, 1992). L'Outaouais se démarque ainsi de l'ensemble du Québec, où seulement 7 % de la main d'oeuvre travaille dans la fonction publique. Contre toute attente, la région se démarque aussi fortement de la région de Québec qui n'affiche que 11 % de ses emplois dans l'administration publique et dont l'économie est donc beaucoup plus diversifiée.

L'Outaouais a en outre ceci de particulier que les 25 000 personnes qui y travaillent actuellement dans la fonction publique ont un employeur quasi unique, le gouvernement fédéral, et qu'environ 75 % d'entre elles travaillent à Ottawa (Québec, 1988). Cette dépendance du fédéral place évidemment la région dans une

situation fort vulnérable advenant des changements au statut politique et constitutionnel du Québec.

L'EFFET POLARISANT D'OTTAWA

Tous reconnaissent spontanément cette dépendance. Toutefois, moins de gens savent qu'en plus des 18 000 fonctionnaires fédéraux de l'Outaouais qui travaillent à Ottawa, près de 24 000 autres résidents de l'Outaouais urbain y travaillent, dans le commerce de détail, la construction, les services privés, les services sociaux et médicaux ou encore dans l'enseignement (tableau 6). Ainsi, près de 40 % de la main-d'oeuvre active de la région traverse quotidiennement les 4 ponts reliant la région à Ottawa, une proportion qui n'a guère diminué au cours des derniers 10 ans².

L'intégration de l'économie régionale à celle d'Ottawa présente plusieurs autres aspects. D'après l'OPDQ, les fuites commerciales vers l'Ontario atteignaient, au milieu des années 1980, 100 millions de dollars annuellement (Québec, 1988, p. 33). Actuellement, «le niveau de fuite dans le secteur hospitalier se situe à environ 25 %, dans l'éducation collégiale à 30 %, dans l'enseignement universitaire à 50 % et dans les secteurs culturel et récréatif à plus de 30 %» (Comité Outaouais, 1992, p. 21). Ainsi, Ottawa fait tout simplement partie de l'espace de vie des résidents et résidentes de l'Outaouais urbain (Gilbert, 1992). Et on peut ajouter à ce propos que la duplication de services disponibles à Ottawa constitue aux yeux d'une majorité d'entre eux une dépense inutile, notamment dans le contexte économique actuel.

Tableau 6 Travailleurs de Aylmer-Hull-Gatineau ayant un emploi à Ottawa, Ontario (1981 - 1986 - 1990)

	1981		1986		1990	
	En nombres absolus	En %	En nombres absolus	En %	En nombres absolus	En %
Fonction publique fédérale	12 212	14,6	14 069	14,4	17 765	16,2
Secteur privé et autres	20 628	24,7	22 955	23,5	23 735	21,6
Total	32 840	39,3	37 024	37,9	41 500	37,8
Total des travailleurs de l'Outaouais ^a	83 483	100,0	97 750	100,0	110 000	100,5

a Représente le total des travailleurs résidant dans l'Outaouais urbain, et travaillant à la fois à Ottawa et dans l'Outaouais urbain.

Source: Comité Outaouais (1992), page 24

Rappelons, en outre, que le seul quotidien francophone de l'Outaouais a son siège social à Ottawa, que le lien routier le plus rapide et le plus direct avec Montréal est situé en territoire ontarien, que de nombreux commerces n'ont pignon sur rue qu'à Ottawa (Club Price, IKEA, La Baie, etc.). Ainsi, l'Outaouais entretient des échanges quotidiens beaucoup plus étroits avec l'Ontario que toute autre région du Québec contiguë à une autre province ou aux États-Unis. Cette interaction est au centre du débat concernant l'avenir de la région, advenant des changements dans la pratique du fédéralisme au pays.

LES EFFETS DE LA DÉCENTRALISATION DU POUVOIR FÉDÉRAL SUR L'EMPLOI

Les membres de la Commission Bélanger-Campeau ont reconnu que de tels changements pourraient avoir des conséquences particulières pour l'Outaouais. Ils concluaient leur rapport en faisant ressortir le fait que, «si un nombre substantiel de secteurs ou de services de compétence fédérale devenaient du ressort du Québec, l'emploi et l'activité économique de cette région pourraient être sérieusement affectés» (Commission Bélanger-Campeau, citée dans le Comité Outaouais, 1992, p. 5). Ils ajoutaient qu'«il en irait de même, mais sans doute de façon encore plus marquée, si le Québec accédait à la souveraineté». Ils se faisaient alors l'écho des groupes régionaux qui se sont faits de plus en plus nombreux au cours des dernières années à manifester leur inquiétude relativement à une éventuelle souveraineté du Québec.

Le Comité Outaouais (1992), créé dans la foulée du rapport de la Commission Bélanger-Campeau, a tenté de chiffrer les effets économiques de la souveraineté du Québec. Trois scénarios différents de décentralisation des pouvoirs fédéraux vers Québec ont été analysés par le comité: le premier amènerait possiblement la perte d'environ 1 000 emplois, le second d'environ 1 625 emplois et le troisième d'environ 6 000 emplois (tableau 7). Selon cette analyse, une décentralisation restreinte telle que prévue par exemple dans l'Accord de Charlottetown aurait donc fort peu d'impact sur l'emploi régional dans l'Outaouais. Une décentralisation très poussée aurait un effet plus notoire sur l'économie de la région, en provoquant une perte de 6 000 emplois directs et indirects, ce qui se traduirait par une augmentation de 5 points du taux de chômage. Dans le cas de la souveraineté complète du Québec, le comité évalue qu'en raison du caractère de siège social des emplois de la fonction publique fédérale dans la région, l'Outaouais devrait obtenir la relocalisation d'environ 20 000 emplois de Québec ou de Montréal pour maintenir sa vocation administrative actuelle, soit presque la totalité des nouveaux emplois créés dans le cadre de la souveraineté³. Cette présence des nouveaux emplois serait aussi essentielle au maintien des emplois indirects dans la région.

Tableau 7 Pertes d'emplois possibles dans l'Outaouais selon trois scénarios différents de décentralisation vers les provinces du pouvoir fédéral

	Décentralisation restreinte	Décentralisation asymétrique	Décentralisation très accentuée
Emplois fédéraux perdus à Ottawa et dans l'Outaouais	1 046 à 2 015	3 256	11 367
Emplois fédéraux perdus dans l'Outaouais	262 à 504	814	2 842
Total des emplois perdus dans l'Outaouais ^a	524 à 1 008	1 628	5 684

a Représente les emplois fédéraux et les emplois indirects, calculés avec un effet multiplicateur de deux.

Source: Comité Outaouais (1992), p. 47

LES ENJEUX DU DÉBAT CONSTITUTIONNEL DANS LA RÉGION

Ainsi, la réalité outaouaise est caractérisée par une démographie beaucoup plus ouverte sur le reste du Canada que celle de l'ensemble du Québec et par la très grande dépendance de l'économie régionale de la fonction publique fédérale. Ce contexte, en vertu duquel la région est fortement intégrée à l'espace ontarien et à Ottawa, découle directement de sa situation frontalière, face à la capitale canadienne. Il dépend aussi du poids démographique d'Ottawa, qui est très largement supérieur à celui de l'Outaouais urbain, le rapport étant d'environ 70/30. Les nombres confèrent à Ottawa une suprématie tant sur le plan économique que culturel (Québec, 1988). Comme le souligne l'OPDQ (Québec, 1988), il en est fait mention quel que soit le document consulté.

C'est sur cette toile de fond que la population de l'Outaouais a mené sa réflexion sur l'avenir géopolitique du Québec au cours des dernières années: si ici comme ailleurs au Québec, plusieurs jugent la souveraineté du Québec comme l'aboutissement naturel des aspirations légitimes du peuple québécois, celle-ci n'en remet pas moins en question la participation des résidents et résidentes de la région à un espace qui, en dépit de son caractère à plusieurs égards aliénant, continue de leur apporter non seulement leur pain quotidien mais une foule d'avantages. Tous conviennent par ailleurs que peu importe la nature des changements politiques et constitutionnels, ceux-ci pourraient avoir un impact particulièrement important sur l'Outaouais (Comité Outaouais, 1992). Doit-on alors se surprendre de la volonté d'une majorité de préserver le statu quo?

Ce qui surprend davantage à la lumière du contexte qui vient d'être évoqué, c'est plutôt le peu de vigueur à défendre publiquement le fédéralisme canadien. Québec ou Canada, il s'agit là d'un débat qu'on évite soigneusement dans la région, comme en font foi les recommandations du Comité Outaouais (1992),

dont le discours est nettement plus pragmatique. Plus que sur les conséquences économiques sur l'Outaouais d'éventuels changements constitutionnels, le comité a en effet insisté sur le besoin à très court terme d'une action ferme et vigoureuse visant à diversifier l'économie de la région et à la rendre moins dépendante de sa vocation administrative traditionnelle. Il reflétait ainsi un consensus qui s'est peu à peu imposé dans l'Outaouais depuis la Commission Dorion (Québec, 1966), à savoir que la région n'a pas reçu sa juste part des interventions gouvernementales en matière de développement régional; que les mentalités des instances politiques et administratives de Québec à l'égard de l'Outaouais doivent être changées; que le gouvernement du Québec doit doter la région de structures et de moyens qui lui permettront d'assurer la diversification de son économie; qu'il doit prioriser le renforcement de ses infrastructures régionales dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la culture; et qu'il doit favoriser un marché plus ouvert à l'Ontario. On s'entend aussi pour dire que les gens de l'Outaouais ne sauront «se contenter de vagues promesses eu égard à leur devenir économique» (Comité Outaouais, 1992, p. 7).

Paradoxalement, le principal objet du débat constitutionnel n'est donc plus la constitution. Dans la foulée du Sommet socio-économique régional (tenu en 1986), souverainistes et fédéralistes se rallient plutôt autour d'un discours économique: combler, par rapport au reste du Québec, les retards dans les infrastructures régionales et favoriser par tous les moyens possibles le développement de ses potentiels. Quant aux choix politiques et constitutionnels devant permettre de réaliser ces objectifs, les groupes et institutions régionales restent étonnamment silencieux. Peut-être n'ont-ils pas besoin de soulever la question. La réponse qu'ont donnée les personnes ayant participé au référendum de 1992 ne peut être plus claire quant à la volonté de la région de poursuivre dans la voie du fédéralisme canadien.

NOTES

- 1 La lecture des différents textes publiés en 1989 dans le numéro spécial (89) des *Cahiers de géographie du Québec sur l'Outaouais* permettra d'approfondir certains des axes de réflexion proposés ici quant à la spécificité régionale (Langlois, 1989).
- 2 Pour une étude exhaustive des migrations de travail dans l'Outaouais, voir Beaucage (1992).
- 3 Maurice Saint-Germain (1991) a fait une analyse approfondie des enjeux de la souveraineté dans l'Outaouais. Ses conclusions quant au nombre de fonctionnaires affectés sont assez similaires à celles du Comité Outaouais. Saint-Germain est toutefois beaucoup plus optimiste que le Comité quant aux capacités d'un Québec souverain de maintenir le niveau actuel d'emploi dans la région.

SOURCES CITÉES

BEAUCAGE, André (1992) Les migrations de travail dans l'Outaouais. *Recherches sociographiques*, 33(1): 55-81.

- BERDOULAY, Vincent et LANGLOIS, André (1989) Organisation socio-spatiale et structuration régionale de l'Outaouais. *Cahiers de géographie du Québec*, 33(89): 165-178.
- COMITÉ OUTAOUAIS (1992) *L'Outaouais et son avenir économique. Rapport sur l'avenir économique de l'Outaouais dans une perspective de changements au statut politique et constitutionnel du Québec*.
- GILBERT, Anne (1992) Hull-Ottawa: A Capital in the Image of a Country. In D. Louder (éd.) *The Heart of French Canada. From Ottawa to Québec City*. New Brunswick (N.J.), Rutgers University Press (Coll. «Touring North America»), Official Guidebooks of the 27th International Geographical Congress, pp. 19-34.
- LANGLOIS, André (1989) Quelques réflexions sur la «lecture» de l'Outaouais. *Cahiers de géographie du Québec*, 33(89): 157-158.
- QUÉBEC (1966) *Rapport de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire (Rapport Dorion). 1. Les problèmes de la région de la capitale canadienne*. Québec, Éditeur officiel du Québec.
- QUÉBEC, Office de planification et de développement du Québec (1988) *Bilan socio-économique 1986: région de l'Outaouais*. Québec, Gouvernement du Québec.
- SAINT-GERMAIN, Maurice (1991) *Changer de capitale. Étude du transfert de juridiction des fonctionnaires fédéraux du Québec*. Ottawa, Université d'Ottawa.

(Acceptation définitive en juillet 1993)